



MAIRIE
DE
ROSCANVEL
29570

ARRETE MUNICIPAL INTERDISANT
LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT ROUTE
DE LA CALE

Téléphone : 02 98 27 48 51

Télécopie : 02 98 27 41 10

Web: www.roscanvel.fr

Courriel: mairie@roscanvel.fr

Le Maire de Roscanvel

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales et particulièrement les articles L 2212.2 et L 2213.1,

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,

CONSIDERANT la demande présentée par monsieur Kévin PILLOY sis 43 rue Alfred Nobel 29400 LANDIVISIAU, en vue des travaux projetés sur la propriété de monsieur et madame RENOARD, 7 chemin de Beg Ar Grogn réalisée par l'entreprise WOOD STUDIO le 15 mai 2024 entre 9h00 et 14h00,

CONSIDERANT l'étroitesse du chemin de Beg Ar Grogn,

CONSIDERANT qu'à cette occasion, il est indispensable de prendre des mesures exceptionnelles et momentanées concernant la circulation automobile,

Vu l'intérêt général,

ARRETE CE QUI SUIT

Article 1^{er} :

La circulation et le stationnement seront interdits « route de la Cale » pendant toute la durée des travaux.

Article 2 :

Une signalisation sera mise en place sur la voie concernée durant la période indiquée ci-dessus.

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie Nationale 29160 Crozon
- Monsieur Kévin PILLOY, entreprise WOOD STUDIO, 43 rue Alfred Nobel 29400 LANDIVISIAU
- Les riverains
- Monsieur le Responsable des services techniques de la commune de Roscanvel
- Et publication en sera faite sur le site internet de la commune et sur les lieux

Pour le Maire
L'adjoint délégué
Philippe DEVERRE



Fait à Roscanvel, le 30/04/2024

Le Maire

Jean Yves Gourvez

De: contact <contact@woodstudio.fr>
Envoyé: mardi 30 avril 2024 10:53
À: mairie@roscanvel.fr
Objet: DEMANDE ARRETE DE VOIERIE
Pièces jointes: implantation RONSCANVEL.jpeg

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint les éléments pour l'arrêté de voirie.

Adresse : 7 chemin de Beg At Gogn

Date : 15/05/2024

Heure d'arrivée : 9h00

Heure de départ : 14h00

Nous aurons : 1 semi remorque et une grue type PPM.

Un panneau route barrée sera installé de chaque coté de la voie bloquée.

Nous demanderons à chaque voisin de mettre hors de cette rue leur véhicule afin de ne pas les déranger.

Cordialement

Kévin PILLOY
Dirigeant

SARL WOOD STUDIO
43 Rue Alfred Nobel
29400 LANDIVISIAU
ZA du Vern

06.15.45.48.58 / 02.98.68.23.46

www.wood-studio-jardin.fr





point sur la barrière

Chemin de BEG AR GOGN

Pointe route

Semi-remorque

GRUE

21 mètres

12.50

17.00

6.50

12.00

